Dr. Grogg Chemie AG
Gümligentalstrasse 83
CH-3066 Stettlen-Deisswil

Telefon 031 932 11 66
info@grogg-chemie.ch
www.grogg-chemie.ch

PAGE DE GARDE DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de création de la page de garde: 24.11.2026
Version de la page de garde: 1.0
Valable pour la fiche de données de sécurité figurant en annexe: 22.12.2023, Version 3.0
Nombre de pages, page de garde comprise: 54

Numéro d'article: G002

Nom commercial: Acétone pur

Fournisseur:
Dr. Grogg Chemie AG
Gümligentalstrasse 83
CH-3066 Stettlen-Deisswil
info@grogg-chemie.ch
Tel. +41 31 932 11 66

Numéro d'urgence:
Numéro d'urgence 24h/24: 145
Aide en cas d'intoxication. Tox Info Suisse fournit gratuitement, 24 heures sur 24, des conseils médicaux en cas d'intoxication avérée ou suspectée.

Tox Info Suisse
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. +41 (0) 44 251 51 51
www.toxinfo.ch

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ACETONE CHIM. PURE

Version 3.0 Date d'impression 24.11.2026

Date de révision 22.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	:	ACETONE CHIM. PURE
Nom de la substance	:	acétone
No.-Index	:	606-001-00-8
No.-CAS	:	67-64-1
No.-CE	:	200-662-2
No. enr. REACH EU	:	01-2119471330-49-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées	:	Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques	:	Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Brenntag Schweizerhall AG Elsässerstrasse 231 CH 4002 Basel
Téléphone	:	+41 (0)58 344 80 00
Téléfax	:	+41 (0)58 344 82 08
Adresse e-mail	:	doku@brenntag.ch
Personne responsable/émettrice	:	Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	Centre Suisse d'Information Toxicologique CH-8032 ZÜRICH Tel.: +41 (0) 44 251 51 51 Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	**Catégorie de danger**	**Organes cibles**	**Mentions de danger**
Liquides inflammables	Catégorie 2	---	H225
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	Système nerveux central	H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.

Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention :	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention	:	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stockage	:	P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Etiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• acétone

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Composants dangereux	Concentration [%]	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
acétone			
No.-Index : 606-001-00-8 No.-CAS : 67-64-1 No.-CE : 200-662-2 No. enr. REACH EU : 01-2119471330-49-xxxx	>= 90 - <= 100	Flam. Liq.2 Eye Irrit.2 STOT SE3	H225 H319 H336 EUH066

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Consulter un médecin en cas d'indisposition.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de perte de conscience tourner la personne sur le côté. Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

Protection des secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : acidose, Controle de la réserve alcaline, Insuffisance respiratoire, Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour de flamme peut être considérable.
Produits de combustion dangereux	:	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)
Conseils supplémentaires	:	Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à distance les personnes non protégées. Utiliser un équipement de protection individuelle. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas

d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Information supplémentaire	:	Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
Mesures d'hygiène	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier doux; Fer; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Matières plastiques.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation antidéflagrante.
Classe de feu	:	S'entflamment très facilement et se consument très rapidement; Pec < 21°C

Information supplémentaire sur les conditions de stockage	:	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	:	Incompatible avec les agents oxydants. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Matériaux d'emballage appropriés	:	Acier, Acier inoxydable, aluminium
Matériaux d'emballage inappropriés	:	, cuivre

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	**acétone**	**No.-CAS 67-64-1**
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	186 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	1210 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation	:	2420 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	:	62 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	200 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	62 mg/kg p.c./jour
Concentration prédite sans effet (PNEC)		
Eau douce	:	10,6 mg/l

Eau de mer	:	1,06 mg/l
Libérations intermittentes	:	21 mg/l
STP	:	100 mg/l
Sédiment d'eau douce	:	30,4 mg/kg, 30,4 mg/kg poids sec
Sédiment marin	:	3,04 mg/kg, 3,04 mg/kg poids sec
Sol	:	29,5 mg/kg

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):
500 ppm, 1.210 mg/m3
Indicatif

Suisse SUVA Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, Limite d'exposition pondérée dans le temps (VME):
500 ppm, 1.200 mg/m3

Suisse SUVA Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)
1.000 ppm, 2.400 mg/m3

Indices d'exposition biologique

Suisse. VBT-Valeurs (valeurs limites biologiques en milieu de travail par SUVA), acétone, Urine
50 mg/l, Temps d'échantillonnage: la fin de l'exposition / fin de quart.
Paramètre non spécifié

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire conforme à EN 141. Type de filtre recommandé : AX

En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Conseils	:	Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Matériel	:	Caoutchouc butyle.
Délai de rupture	:	>= 4 h
Épaisseur du gant	:	0,5 mm

Protection des yeux

Conseils	:	Lunettes de protection hermétiques

Protection de la peau et du corps

Conseils	:	Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	douce, aromatique
Seuil olfactif	:	13 ppm
Point/intervalle de fusion	:	-94,7 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	56,05 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	14,3 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité	:	2,5 %(V)

inférieure		
Point d'éclair	:	-17 °C Méthode: Coupelle fermée.
Température d'auto-inflammation	:	465 °C
Température de décomposition	:	235 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible
pH	:	5 - 6 (20 °C) Concentration: 395 g/l
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	0,32 mPa.s (20 °C)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Temps d'écoulement	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Taux de dissolution	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -0,24 (20 °C)
Stabilité de la dispersion	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	240 hPa (20 °C) 800 hPa (50 °C)
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,79 g/cm3 (20 °C)
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	2,1 (20 °C)
Caractéristiques de la particule		
Donnée non disponible		

9.2 Autres informations

Explosifs	:	La formation des mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.
Inflammabilité (liquides)	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Taux d'évaporation	:	2,0

(ether = 1)

Poids moléculaire : 58,09 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Formation des peroxydes possible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : 235 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents réducteurs forts, Oxydants. Composés halogénés, Métaux alcalins. Ethanolamine, Peroxyde d'hydrogène, nitrate d'ammonium, Peroxydes organiques, Permanganate de potassium. Acide nitrique, hydroxyde alcalin

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie: Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	:	5800 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 401)Peut causer des douleurs dans la bouche et la gorge, nausée, vomissement, vertige, maux de tête et évanouissement.
Inhalation		

CL50	:	env. 76 mg/l (Rat; 4 h) Peut causer la douleur dans le nez et la gorge, nausée, vertige, mal de tête, détériore la réactivité et à la haute inconscience de concentration.

Dermale

DL50	:	> 15800 mg/kg (Rat)

Irritation

Peau

Résultat	:	Pas d'irritation de la peau (Cochon d'Inde) L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Yeux

Résultat	:	Irritant pour les yeux. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)Peut provoquer des lésions de la cornée.

Sensibilisation

Résultat	:	non sensibilisant(e) (Cochon d'Inde) (OCDE ligne directrice 406)

Effets CMR

Cancérogénicité

(négatif, Souris, femelle)(Dermale)(Aucune directive n'a été appliquée)

Propriétés CMR

Cancérogénicité	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Mutagénicité	:	Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène. Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Tératogénicité	:	Cause des effets sur le développement des animaux à des doses élevées.
Toxicité pour la reproduction	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Génotoxicité in vitro

Résultat	:	négatif (Test d'aberration chromosomique in vitro; CHO (Ovaires d'hamsters chinois) cellules; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 473) négatif (Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de

mammifères; Cellules de lymphome de souris; non) (OCDE ligne directrice 476)
négatif (Test de mutation inverse sur les bactéries; Salmonella typhimurium; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 471)

Génotoxicité in vivo

Résultat : négatif (Test du micronucleus in vivo; Souris, mâle et femelle)

Tératogénicité

(Étude de la toxicité sur le dévelopement prénatal; Rat)(Inhalation)(OCDE ligne directrice 414)négatif

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : Organes cibles: Système nerveux centralPeut provoquer somnolence ou vertiges.

Exposition répétée

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

NOAEL : 900 mg/kg p.c./jour

(Rat)(Oral(e); 90 jours)

NOAEC : 22500 mg/m³

(Rat)(Inhalation; 8 sem.)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.,

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Une exposition chronique peut provoquer une dermatite.

L'inhalation chronique provoque de la fatigue, des maux de tête et de la rhinite.,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit		
Propriétés perturbant le système endocrinien		
Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Toxicité aiguë		
Poisson		
CL50	:	5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss; 96 h)
CL50		11.000 mg/l (Alburnus alburnus; 96 h)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques		
CL50	:	8.800 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 h)
algue		
NOEC	:	430 mg/l (Prorocentrum minimum; 96 h)
Bactérie		
CE12	:	1000 mg/l (boue activée; 0,5 h) (Essai en statique; Point final: Inhibition de la respiration; OCDE Ligne directrice 209)

Toxicité chronique	
Invertébrés aquatiques	
NOEC	2212 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 28 jr) (Point final: Reproduction)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Persistance et dégradabilité		
Persistance		
Résultat	:	Désagrégation par hydrolyse.
Biodégradabilité		
Résultat	:	91 % (Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE Ligne directrice 301 B)Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Bioaccumulation		
Résultat	:	log Kow -0,24
	:	BCF: 3; (BCFWIN-software)Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Mobilité		
Air	:	Le produit s'évapore facilement.
Eau	:	Le produit est soluble dans l' eau.
Sol	:	Mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit		
Résultats des évaluations PBT et vPvB		
Résultat	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de

0,1% ou plus.

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Résultats des évaluations PBT et vPvB		

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit		
Potentiel de perturbation endocrinienne	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit		
Information écologique supplémentaire		
Résultat	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Composant:	acétone	No.-CAS 67-64-1
Demande Biochimique en Oxygène (DBO)		
Résultat	:	1760 mg/g (Durée d'incubation: 5 jr)
Demande Chimique en Oxygène (DCO)		
Résultat	:	2100 mg/g
Information écologique supplémentaire		
Résultat	:	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire

		conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.
Emballages contaminés	:	Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.
Numéro européen d'élimination des déchets	:	Un numéro de code déchet selon l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) ne peut être défini pour ce produit. Cette attribution est dictée par l'utilisation prévue du produit par l'utilisateur final. Le code déchet est établi en consultation avec l'entreprise d'élimination, par exemple: Brenntag Schweizerhall SA Lohnmatte 1 4573 Lohn-Ammannsegg Suisse Téléphone : +41 58 344 84 00 infolohn@brenntag.ch

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1090

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ACÉTONE
RID : ACÉTONE
IMDG : ACETONE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe	:	3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)		3; F1; 33; (D/E)
RID-Classe	:	3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)		3; F1; 33
IMDG-Classe	:	3
(Étiquettes; No EMS)		3; F-E, S-D

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

CPID : 295251-52

Seuils quantitatifs OPAM : 20.000 kg (2015 déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)

Ordonnance sur la protection de l'air : OPair (CH): Chap. 72 - classe 3

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques:
Annexe : Annexe 1.11: Substances liquides dangereuses

Autres réglementations : Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 5 et 6 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Composant:	**acétone**	**No.-CAS 67-64-1**

Règlement (CE) 273/2004, précurseurs de drogues, Catégorie	:	Les substances réglementées du code de la nomenclature combinée (NC): , 2914 11 00
Précurseurs d'explosifs à usage restreint (annexe I) et à déclaration obligatoire (annexe II), Règlement (UE) 2019/1148	:	; ANNEXE II: PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT: Liste des substances en tant que telles, ou présentes dans des mélanges ou substances, au sujet desquelles les transactions suspectes ainsi que les disparitions importantes et les vols importants doivent être signalés dans un délai de 24 heures.
Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I	:	Exigences palier inférieur: 5.000 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P5c: Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 pas couverts par P5a et P5b, L'information fournie est valide si le produit est stocké en dessous du point d'ébullition et à pression de 1013hPa. Exigences du palier supérieur: 50.000 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P5c: Liquides inflammables, catégories 2 ou 3 pas couverts par P5a et P5b, L'information fournie est valide si le produit est stocké en dessous du point d'ébullition et à pression de 1013hPa.
Suisse. Liste des stupéfiants G: Produits chimiques auxiliaires soumis à des mesures de contrôle BetmKV, Narcotiques Listes ordonnance (BetmVV-EDI)	:	Limite d'exportation total par année pour les pays désignés: 50, kg; Tableau g: adjuvants chimiques soumis à des mesures de contrôle OCStup.

État actuel de notification acétone:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	200-662-2
ENCS (JP)	OUI	(2)-542
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(2)-542
JEX (JP)	OUI	(2)-542
KECI (KR)	OUI	KE-29367
NZIOC	OUI	HSR001070
ONT INV	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	

TH INV	OUI	55-1-05314
TH INV	OUI	2914.11
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé

LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d’autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d’autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SPM	Microparticules de polymère synthétique
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la

formation		manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDemAutor.	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Distribution de la substance	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 10, 14, 15	1, 2, 4, 6a	NA	ES7846
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 10, 14, 15	1, 2, 4, 6a	NA	ES13324
3	Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14	6d	NA	ES7680
4	Production de polymères	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 15	6d	NA	ES7682
5	Utilisation dans la transformation des polymères	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 15	6d	NA	ES7684
6	Utilisation dans les revêtements	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 19	4	NA	ES7672
7	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 19	4	NA	ES7686
8	Utilisation dans les liants et agents de libération	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13	5	NA	ES7678
9	Utilisation dans des laboratoires	NA	3	NA	NA	10, 15, 19	4	NA	ES7670
10	Utilisation dans des opérations de forage et de production en champs pétroliers et gaziers	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b	4	NA	ES7688
11	Utilisation comme agents gonflants	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 8b, 9, 12	4, 10a	NA	ES7690

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Distribution de la substance	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

	Mélange/l'Article	
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC14, PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC6, PROC8a, PROC10	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6, PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC14, PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous

les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la	Couvre les pourcentages de substance dans le

	Substance dans le Mélange/l'Article	produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC14, PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC6, PROC8a, PROC10	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6, PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC14, PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC7)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
	Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC14	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC6, PROC8a, PROC10, PROC13	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6, PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC7	Ventilation avec Aspiration à la Source, (95% d'efficacité)	Inhalation	25ppm	0,05
PROC7	---	Cutané	2,14mg/kg/jour	0,01
PROC7	Utilisation à l'extérieur,	Inhalation	350ppm	0,70

	30% d'efficacité			
PROC7	---	Cutané	42,86mg/kg/jour	0,23
PROC7	demi-masque	Inhalation	50ppm	0,10
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,074
PROC14	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Production de polymères		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6d		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide

	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC14, PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC6, PROC8a, PROC10, PROC13	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6, PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,074
PROC14, PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des

risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation dans la transformation des polymères		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6d		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide

	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC14, PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6, PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC5, PROC6, PROC8a, PROC10, PROC13	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,074
PROC14, PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des

risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation dans les revêtements		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
	Air	Absorbeurs au charbon, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide

	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)	
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC7)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	
	Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2, PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC8a, PROC10, PROC13, PROC19	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a, PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC7	Ventilation avec Aspiration à la Source, (95% d'efficacité)	Inhalation	25ppm	0,05
PROC7	---	Cutané	2,14mg/kg/jour	0,01
PROC7	Utilisation à l'extérieur, 30% d'efficacité	Inhalation	350ppm	0,70
PROC7	---	Cutané	42,86mg/kg/jour	0,23

PROC7	demi-masque	Inhalation	50ppm	0,10
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00
PROC19	avec gants	Cutané	28,29mg/kg/jour	0,15

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation dans les agents de nettoyage		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa

Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC7)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
	Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC8a, PROC10, PROC13, PROC19	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5, PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC7	Ventilation avec Aspiration à la Source, (95% d'efficacité)	Inhalation	25ppm	0,05
PROC7	---	Cutané	2,14mg/kg/jour	0,01
PROC7	---	Inhalation	350ppm	0,70
PROC7	Utilisation à l'extérieur, 30% d'efficacité	Cutané	42,86mg/kg/jour	0,23
PROC7	demi-masque	Inhalation	50ppm	0,10
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037

PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,074
PROC19	avec gants	Cutané	28,29mg/kg/jour	0,15

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation dans les liants et agents de libération	
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC5		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. ou S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.(PROC7)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
	Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas réalisables, alors adopter les EPP suivants: Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4, PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC5, PROC6, PROC8a	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC5	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC6	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC7	Ventilation avec Aspiration à la Source, (95% d'efficacité)	Inhalation	25ppm	0,05
PROC7	---	Cutané	2,14mg/kg/jour	0,01
PROC7	---	Inhalation	350ppm	0,70
PROC7	---	Cutané	42,86mg/kg/jour	0,23
PROC7	demi-masque	Inhalation	50ppm	0,10
PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC10	---	Inhalation	250ppm	0,50

PROC10	---	Cutané	27,34mg/kg/jour	0,15
PROC13	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC13	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,074

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 9: Utilisation dans des laboratoires		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15, PROC19		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC10, PROC15, PROC19: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10, PROC19	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC10	---	Cutané	27,43mg/kg/jour	0,15
PROC15	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC15	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00
PROC19	avec gants	Cutané	28,29mg/kg/jour	0,15

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 10: Utilisation dans des opérations de forage et de production en champs pétroliers et gaziers		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2,	

	PROC3)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC4	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC4	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC8a	---	Inhalation	250ppm	0,50
PROC8a	---	Cutané	13,71mg/kg/jour	0,07
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

1. Titre court du scénario d'exposition 11: Utilisation comme agents gonflants		
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans lafabrication de mousse	
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC10a: Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC10a		
La substance est une structure unique, Facilement biodégradable.		
Quantité utilisée	A définir par site	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	360 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisations intérieure et extérieure	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de (%): (Efficacité: 90 %)
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol	Air	Système clos, ou, Traités par épurateurs
	Air	ou, Absorbeurs au charbon
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Stocker et se débarrasser des déchets conformément à la législation environnementale et aux règlements locaux.	
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.	
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC9, PROC12		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 10 kPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Mettre l'entrepôt de masse en plein air. Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.	
	Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.	

	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utiliser une protection des yeux adaptée. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'information disponible.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC9, PROC12: ECETOC TRA

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Inhalation	0,01ppm	0,00002
PROC1, PROC3	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,002
PROC2	---	Inhalation	50ppm	0,10
PROC2	---	Cutané	1,37mg/kg/jour	0,01
PROC3, PROC12	---	Inhalation	100ppm	0,20
PROC8b	---	Inhalation	150ppm	0,30
PROC8b	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,037
PROC9	---	Inhalation	200ppm	0,40
PROC9	---	Cutané	6,86mg/kg/jour	0,04
PROC12	---	Cutané	0,34mg/kg/jour	0,00

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition
Environnement
Pour le scaling, voir l'outil ECT :
ECT: http://www.reachcentrum.eu/en/consortiummanagement/consortia-under-reach/phenol-derivatives-reachconsortium/phenol-derivatives-dossiers.aspx
Santé
Pour le scaling voir : GES Worker Chemical Safety Assessment (CSA)Template (http://cefic.org/templates/shwPublications.asp?HID=750)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.